



SOMMAIRE

	Pages
Nomination d'un Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies	587
Installation du Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies	588

Président: M. Mongi SLIM (Tunisie).

Nomination d'un Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies

1. Le **PRESIDENT**: Le Journal des Nations Unies de ce matin a annoncé que l'ordre du jour de la présente séance serait modifié afin de donner priorité, le cas échéant, à toute recommandation que pourrait faire le Conseil de sécurité à la suite de sa séance de ce matin.

2. L'Assemblée générale est maintenant saisie de la communication suivante, en date du 3 novembre 1961, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité [A/4953]:

"J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à sa 972^eme séance, tenue à huis clos le 3 novembre 1961, le Conseil de sécurité a adopté la résolution dont le texte suit:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné le problème que pose la désignation d'une personne en vue de pourvoir le poste de Secrétaire général pour la période fixée par l'Assemblée générale et se terminant le 10 avril 1963,

"Recommande à l'Assemblée générale de nommer Son Excellence U Thant Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies pour la période restant à courir du mandat antérieurement fixé par l'Assemblée générale."

3. A ce propos, l'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution présenté conjointement par Ceylan, le Libéria et la République arabe unie [A/L.362]. Je donne la parole au représentant de Ceylan pour présentation de ce projet de résolution.

4. **M. MALALASEKERA** (Ceylan) [traduit de l'anglais]: L'Organisation des Nations Unies s'est trouvée plongée dans un état de crise grave et de confusion lorsqu'à la veille de l'ouverture de la présente session nous avons appris la mort tragique de Dag Hammarskjöld, le regretté Secrétaire général. Non seulement cette tragédie elle-même a fait naître en nous un sentiment d'angoisse et de stupeur, mais nous avons tous senti, au fond de nous-mêmes, que l'Organisation des Nations Unies allait traverser une difficile période de crise et qu'il faudrait faire preuve de la plus grande sagesse et d'un sens politique aigu pour la surmonter.

5. C'est pourquoi, tout en poursuivant depuis lors nos travaux et en veillant à ce qu'ils ne souffrent pas de cette situation, nous n'avons jamais cessé de songer aux négociations si importantes qui se poursuivaient dans la coulisse afin de pourvoir à nouveau le poste de Secrétaire général.

6. C'est donc avec une profonde satisfaction que les autres auteurs du projet de résolution dont l'Assemblée est saisie et moi-même pouvons aujourd'hui déclarer qu'après plusieurs semaines de consultations il a été possible d'aboutir à une solution heureuse. Au cours de la séance qu'il a tenue ce matin, le Conseil de sécurité a décidé à l'unanimité de recommander à l'Assemblée générale la nomination de S. E. U Thant, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Union birmane, comme Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies.

7. Je suis certain de ne dévoiler aucun secret en disant que le Conseil de sécurité arrive rarement à ses décisions sans long débat. A sa séance de ce matin, cependant, non seulement il n'y a pas eu de débat du tout et la décision a été prise à l'unanimité, mais elle a été accueillie par tous avec une entière approbation. Ce résultat est dû surtout au fait qu'à n'en pas douter U Thant est particulièrement qualifié pour assumer les fonctions pour lesquelles il a été désigné. La seule question qu'il s'agissait de régler — les modalités de la nomination — concernait la procédure à suivre et cette question est maintenant résolue. Ce doit donc être véritablement pour nous tous une occasion de nous réjouir.

8. Je ne crois pas nécessaire de parler longuement de l'érudition et de la carrière de U Thant comme journaliste, diplomate, écrivain, historien et homme d'Etat, car les étapes de cette carrière ont fait l'objet d'une large publicité depuis que son nom a été mentionné pour la première fois comme candidat possible aux hautes fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Pourtant, si vous me le permettez, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'homme lui-même, sans prétendre chercher à faire des comparaisons. En cette époque où l'on identifie souvent la force à un ensemble fait d'un verbe haut et d'un geste énergique, d'agressivité et de sûreté de soi, de sens de la publicité et du sensationnel, nous devons constater que la force de U Thant est de nature fort différente. C'est celle de la dignité sereine. Il personnifie la force de l'homme en plein épanouissement jointe à celle du diplomate qui croit à l'utilité des consultations avec autrui. Sa force n'est pas celle d'un surhomme, mais celle que donne la coopération des autres hommes, coopération qu'il obtient parce qu'il a le courage de demander l'avis des autres, tout en étant capable de prendre lui-même ses décisions et de s'y tenir. C'est un homme courtois, affable, qui parle d'une voix douce et qui aime à s'effacer.

9. Après avoir reçu une instruction très vaste, il a servi son pays avec distinction dans le domaine de l'enseignement puis dans les services nationaux de presse et de radiodiffusion, et enfin en qualité de conseiller principal de son gouvernement dans presque toutes les grandes conférences internationales, notamment celle de Bandoung et celle de Belgrade. Tout ce passé si riche l'a éminemment préparé à la fonction de premier diplomate international et au rang le plus élevé de la communauté mondiale. Cependant, les qualités de cœur et d'esprit qui le caractérisent ont leurs racines dans la tradition bouddhiste qui l'a nourri. En sa personne se mêlent à l'héritage du bouddhisme les qualités pratiques d'un homme politique actif. Le bouddhisme étant exempt de tout fanatisme, de tout dogmatisme, U Thant en a reçu un esprit de tolérance, de charité et de sérénité, un sentiment d'horreur à l'égard de toutes formes de violence, dans les actes, dans les paroles ou dans les pensées. Il en a reçu une foi inébranlable en la puissance que l'esprit humain puise dans le recueillement. Par-dessus tout, il en a reçu le respect profondément ancré de l'homme, de tout homme, car, conformément à l'enseignement de son Maître, tout homme est un Bouddha en puissance. Le bouddhisme lui a aussi enseigné que la guerre, toute guerre, est pure folie, qu'elle ne peut résoudre aucun problème et que le seul désarmement qui compte est celui de l'esprit.

10. Quand nous avons proposé la candidature de U Thant comme Secrétaire général, nous ne propositions pas la candidature d'un inconnu. U Thant connaît cette maison et cette maison le connaît. C'est, pour ainsi dire, dans cette maison qu'il a grandi, nourri des procédures et des activités de notre organisation mondiale. Sa personnalité jouit de notoriété non seulement dans son pays et dans cette assemblée, mais aussi dans bien d'autres assemblées du monde entier.

11. La recommandation du Conseil de sécurité met fin à la période de crise et d'incertitude qu'avait provoquée, je le répète, la disparition de notre regretté Secrétaire général. Nous avons parcouru un long chemin depuis cette époque et notre organisation se trouve renforcée par la décision qui vient d'être prise. Je crois de mon devoir de féliciter tous ceux qui ont participé aux négociations d'avoir pu, malgré les graves divergences de vues qui les séparaient sur la question du rôle du Secrétaire général, aboutir à un accord sur la question de son successeur. C'est là une nouvelle preuve, si besoin en était, qu'avec des efforts sincères, de la bonne volonté et la résolution de placer les intérêts et la cause de l'humanité au-dessus des intérêts partisans et de clocher, des problèmes qui pourraient paraître presque insolubles peuvent et doivent être résolus. Renoncer à les résoudre serait faire aveu de faiblesse et d'incompétence. C'est là un point qui mérite réflexion.

12. Si je puis me le permettre, j'aimerais ajouter encore une remarque. Une fois de plus, c'est au sein d'une nation relativement petite que l'on a pu trouver l'homme capable de faire face à la situation dans laquelle se trouvait l'Organisation internationale.

13. Je ne veux pas m'étendre trop longuement. Au nom des auteurs de ce projet de résolution et au nom de mon gouvernement, je recommande vivement à l'Assemblée générale d'adopter ce projet. Je souhaite qu'il reçoive un appui massif, un appui unanime, et je suis certain qu'il le recevra.

14. Nous avons victorieusement surmonté une crise. Nous allons avoir un nouveau Secrétaire général et ce

fauteuil vide ne nous inspirera plus une anxiété profonde pour l'avenir de notre organisation. Assurons le nouveau Secrétaire général de notre entière coopération, formons pour lui les vœux les plus sincères et offrons nos prières les plus ferventes pour qu'il soit en mesure de faire face aux tâches gigantesques qui l'attendent.

15. Le PRESIDENT: J'invite l'Assemblée générale à se prononcer sur le projet de résolution présenté par Ceylan, le Libéria et la République arabe unie [A/L.362]. Ce projet reflète le fond de la recommandation du Conseil de sécurité visant à ce que S. E. U Thant soit nommé au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, pour une période prenant fin le 10 avril 1963.

16. Conformément à l'article 142 du règlement intérieur, le vote sur le projet de résolution [A/L.362] aura lieu au scrutin secret.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande du Président, M. Penteado (Brésil) et M. Measketh Camerom (Cambodge) assument les fonctions de scrutateurs.

Les résultats du vote sont les suivants:

<i>Pour:</i>	103
<i>Contre:</i>	0

Le projet de résolution est adopté.

17. Le PRESIDENT: La résolution est adoptée à l'unanimité. En conséquence, je déclare que S. E. U Thant a été nommé par l'Assemblée générale Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, pour une période prenant fin le 10 avril 1963.

18. Nous allons maintenant procéder à la cérémonie d'installation du Secrétaire général par intérim. Au paravant, je dois faire connaître à l'Assemblée que je suis en présence d'une longue liste d'orateurs qui ont demandé la parole. Je lance un appel à toutes les délégations pour leur demander de bien vouloir réduire le plus possible cette liste et de se limiter à un certain nombre d'orateurs qui représentent des tendances, des groupes ou des régions.

Installation du Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies

Le Président du Conseil de sécurité: M. V. Zorine, le Président du Conseil économique et social: M. F. Shanahan, le Président du Conseil de tutelle: U Tin Maung, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale: M. Liu Chieh, M. Z. Rossides, M. Gonzalo Ortiz Martín, M. A. Stevenson, M. Armand Béard, M. A. Guaison-Sackey, M. P. Pipinelis, M. Luis Padilla Nervo, M. Issoufou Saidou Djermakoye, M. C. W. A. Schurmann, sir Patrick Dean, M. Jiří Nosek; et les Présidents des grandes commissions: M. Mario Amadeo, M. Yordan Tchobanov, M. Blasco Lanza d'Ajeta, M. Salvador P. López, Mlle Angie Brooks, M. Hermod Lannung et M. César Quintero, prennent place à la tribune présidentielle.

M. Jehan de Noue, chef du Protocole, accompagne U Thant à la tribune présidentielle.

19. Le PRESIDENT: Excellence, j'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale vous a désigné comme Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, pour une période expirant le 10 avril 1963.

20. Je demande à S. E. U Thant de bien vouloir répéter après moi la formule du serment.

21. U THANT (traduit de l'anglais): Je, U Thant, jure solennellement d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Le Président et le Secrétaire général par intérim, U Thant, prennent place à la tribune présidentielle.

22. Le PRESIDENT: Monsieur le Secrétaire général, c'est pour moi un grand honneur et une grande joie d'être le premier à vous exprimer mes félicitations les plus chaleureuses pour la confiance que l'Assemblée générale vient de vous accorder, en vous désignant aux hautes fonctions de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies.

23. Les importantes charges définies par la Charte, qui vous sont confiées maintenant, comportent de lourdes responsabilités. J'ai pleine confiance que vous saurez vous en acquitter avec courage, droiture et en toute impartialité, en vous dégageant de vos tâches personnelles pour vous consacrer uniquement, comme haut fonctionnaire international, à l'œuvre grandiose de l'Organisation des Nations Unies et que vous saurez remplir dignement le grand vide laissé par votre si regretté prédécesseur, avec toute l'autorité que la Charte confère à vos hautes fonctions. J'ose espérer que vous pourrez compter, en cela, sur la coopération de tous les Membres de l'Organisation.

24. J'invite maintenant S. E. U Thant à faire sa première déclaration en qualité de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies.

25. Le SECRETAIRE GENERAL par intérim (traduit de l'anglais): Au moment où, pour la première fois, je prends la parole dans cette enceinte, non pas comme à l'accoutumée en qualité de représentant de la Birmanie, mais dans ce nouveau rôle de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, ma première pensée est une pensée de gratitude à l'égard de mes collègues pour l'honneur qu'ils m'ont fait et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant à ces hautes fonctions. Je voudrais en même temps remercier le Président des très aimables paroles de bienvenue qu'il a bien voulu m'adresser et exprimer également mes remerciements au Président et aux membres du Conseil de sécurité, qui ont bien voulu recommander à l'unanimité à l'Assemblée générale de m'élire au poste de Secrétaire général par intérim.

26. La plupart de mes collègues ici présents me connaissent personnellement. Ils savent que je viens d'un pays d'Asie relativement petit. Ils savent aussi que mon pays a constamment suivi, au cours des années, une politique de non-alignement et d'amitié à l'égard de toutes les autres nations, quelle qu'en soit l'idéologie. Dans mon nouveau rôle, je continuerai à garder cette attitude objective et à rechercher cet idéal d'amitié universelle.

27. Ayant été représentant permanent de mon pays auprès de l'Organisation des Nations Unies pendant plus de quatre ans, je n'ignore pas quelles sont les lourdes responsabilités que j'assume aujourd'hui. Les

débats de l'Assemblée générale ont déjà montré que l'on ne peut guère qualifier d'ensoleillé le climat international. L'Organisation se trouve aussi devant un grave problème financier. Dans l'opération du Congo, l'une des entreprises les plus importantes de notre organisation dans toute son histoire, nous continuons à nous heurter à de graves difficultés qui exigent d'urgence une solution.

28. Pour m'acquitter de ces responsabilités, surmonter ces difficultés et résoudre ces problèmes, j'aurai besoin d'abord de l'appui chaleureux, de la compréhension amicale et du concours sans réserve de tous mes collègues. J'ai déjà bénéficié d'une coopération si amicale de la part de chacun d'entre vous, depuis si longtemps, comme représentant de mon pays, que je veux espérer que vous m'accorderez un concours encore plus grand dans mon nouveau rôle. Pour ma part, je m'efforcerai de coopérer avec vous par tous les moyens. Outre votre coopération, j'aurai besoin aussi de l'appui loyal de mes collègues du Secrétariat.

29. Je sais combien le Secrétariat a dû travailler au cours des 16 derniers mois, en particulier du fait de l'opération du Congo. Le Secrétariat s'est montré jusqu'ici capable de satisfaire à toutes les exigences et je compte sur son aide constante et sur l'esprit d'équipe de mes collègues du Secrétariat, spécialement dans les jours difficiles que nous aurons à vivre ensemble.

30. En particulier, je me propose d'inviter un nombre limité de personnes qui sont actuellement ou qui seront nommées sous-secrétaires à jouer auprès de moi le rôle de principaux conseillers pour les questions importantes ayant trait à l'accomplissement des fonctions que la Charte des Nations Unies a dévolues au Secrétaire général. En faisant cette invitation, je suis parfaitement conscient de l'intérêt capital qu'il convient d'accorder à la nécessité de s'assurer les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, prenant dûment en considération l'importance d'une base géographique aussi large que possible, comme le stipule l'Article 101 de la Charte. Parmi ces conseillers, je me propose de faire figurer M. Ralph J. Bunche et M. Georgy Petrovitch Arkadev. J'ai aussi l'intention de travailler en étroite collaboration avec ces collègues et de les consulter dans un esprit de compréhension mutuelle. Je suis certain qu'ils s'efforceront de travailler avec moi de la même manière. Il va sans dire que toutes ces dispositions restent sujettes à toutes modifications d'organisation qui, à la lumière de l'expérience, pourraient se révéler nécessaires pour l'avenir.

31. Je remercie une fois de plus le Président et mes collègues de l'Assemblée ainsi que le Président et les membres du Conseil de sécurité de m'avoir confié ces lourdes responsabilités. En m'en acquittant, je compterai sur l'appui de tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté qui, dans le monde entier, attachent un intérêt capital à la paix, à la sécurité et au progrès du monde, intérêt dont j'aurai pour devoir de m'inspirer et que j'aurai pour tâche de servir.

32. Le PRESIDENT: Je remercie le Secrétaire général par intérim de l'importante déclaration qu'il vient de faire à l'Assemblée générale et je me permets d'exprimer mon espoir que la réalisation des intentions qu'il a manifestées facilitera l'accomplissement heureux des importantes fonctions assignées par la Charte des Nations Unies au Secrétaire général. Cela

étant, j'ai devant moi une longue liste d'orateurs qui ont demandé la parole pour féliciter le Secrétaire général par intérim. Je vais commencer par donner la parole à un certain nombre d'entre eux, en espérant que d'autres se désisteront pour faciliter la clôture de cette séance.

33. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit d'abord permis de remercier le Secrétaire général de l'important et large exposé qu'il vient de faire. Nous célébrons la semaine dernière le seizième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Il est bon que nous commencions cette dix-septième année en mettant de l'ordre dans la maison, ce que nous avons fait en élisant notre distingué collègue U Thant aux hautes fonctions de Secrétaire général.

34. Nous avons aujourd'hui, nous semble-t-il, bien des motifs de satisfaction. Nous pouvons tout d'abord nous réjouir d'avoir pu trouver un diplomate ayant une personnalité, une compétence et une expérience telles qu'il s'est acquis l'estime et la confiance unanimes de toute l'Organisation mondiale. Cela augure favorablement de l'avenir. L'estime dont il jouit, il l'a conquise par une vie consacrée à la fonction publique tant dans son pays qu'à l'étranger. A l'Organisation des Nations Unies, nous sommes bien placés pour savoir combien il a contribué à l'œuvre de cette institution. Nous avons travaillé avec lui lorsqu'il était représentant permanent de la Birmanie auprès de l'Organisation. Nous savons la part importante qu'il a prise aux travaux de la Commission de conciliation des Nations Unies pour le Congo. Nous n'ignorons pas la grande estime qu'avait pour lui M. Hammarskjöld, le regretté Secrétaire général. Nous apprécions hautement ses qualités d'éducateur, d'érudit et d'écrivain. Certains d'entre vous ignorent peut-être qu'il y a presque trente ans, lorsque notre collègue n'était encore qu'un jeune homme de 23 ans, il écrivit un livre sur la Société des Nations. Déjà, à cette époque, il avait compris que ce siècle a profondément besoin d'une organisation mondiale pour sauvegarder la paix, et cette opinion s'est affirmée en lui avec les années.

35. Je dois avouer que j'ai parfois été découragé au cours de ces longues semaines de discussions qui ont précédé l'élection d'aujourd'hui. Mais, comme le dit le proverbe, "Tout est bien qui finit bien". Et cette longue épreuve s'est terminée brillamment. En outre, au cours de ces semaines, nous avons souvent été à nouveau frappés par l'indépendance d'esprit et d'opinion de l'ambassadeur U Thant, par sa grande intelligence, son énergie et son idéalisme, et par cette agréable modestie qui est un trait caractéristique de ses compatriotes et de ses coreligionnaires. Oui, nous avons aujourd'hui bien des motifs de satisfaction, non seulement en raison de la personne qui vient d'être nommée, mais encore en raison des circonstances favorables dans lesquelles l'Assemblée générale a procédé à cette nomination.

36. La délégation des Etats-Unis, qui s'est chargée en grande partie des négociations, a eu pour unique objectif de protéger l'intégrité de la Charte et du poste du Secrétaire général. Tel a été également le but de bien d'autres délégations qui sont désireuses de voir l'Organisation croître en force et en influence. Ce but a été atteint. Il n'y aura pas de veto au Secrétariat et les fonctions du Secrétaire général ne seront pas affaiblies. Les principes inscrits aux Articles 100 et 101 de la Charte ont été sauvegardés. Le Secrétaire

général conservera les pleins pouvoirs et les pleines responsabilités qu'impliquent ces hautes fonctions. Il nommera lui-même son état-major et il le consultera lorsqu'il le jugera bon, ainsi qu'il nous l'a dit, et selon des modalités compatibles avec la Charte.

37. Soit dit en passant, on peut tirer une utile leçon des événements qui ont préludé à la décision d'aujourd'hui: j'entends par là que la voie discrète de la diplomatie exige souvent une patience et une persévérance infinies, en particulier lorsqu'elle rencontre des obstacles qui paraissent insurmontables. Nous avons connu, je l'ai dit, bien des moments de découragement au cours de nos longues négociations. L'histoire des Nations Unies a déjà été marquée par de tels moments difficiles et ces difficultés ont aussi été surmontées.

38. Personnellement, je suis convaincu que nos actes doivent toujours être guidés par la pensée que pour ceux qui sont vraiment fidèles à leurs idéaux l'heure la plus sombre est souvent celle qui précède les moments les plus lumineux. J'ai lu récemment dans notre presse un article concernant un savant qui était sur le point de faire une importante découverte, et le journal relatait que, lorsque ce savant décrivit ses expériences lors d'une réunion de spécialistes, l'auditoire fut animé d'une vague d'un enthousiasme prudent. Etant donné tout ce qui s'est passé, je crois que nous pouvons ici nous permettre aujourd'hui une vague d'un enthousiasme sans réserve. Je suis heureux de pouvoir vous déclarer que le Président des Etats-Unis est parmi ceux qui partagent aujourd'hui nos espoirs. Je viens en effet de recevoir du président Kennedy un télégramme dont il m'a prié de vous donner lecture, ce que je suis heureux de faire:

"L'élection de S. E. U Thant est un remarquable événement dont le monde entier a lieu de se réjouir. Veuillez transmettre les félicitations du Gouvernement des Etats-Unis aux Membres de l'Organisation des Nations Unies pour la décision qu'ils ont prise d'élire un diplomate aussi distingué comme successeur du regretté Dag Hammarskjöld. En sauvegardant l'intégrité du poste de Secrétaire général, ils ont réaffirmé leur respect de la Charte des Nations Unies. Veuillez transmettre à l'ambassadeur U Thant mes félicitations personnelles et l'assurer, au nom du peuple des Etats-Unis, qu'au moment où il entreprend l'une des tâches les plus difficiles du monde il peut compter sur notre confiance et aussi sur nos prières."

39. Enfin, en ma qualité de représentant des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, je tiens à ajouter que tous les membres de la mission des Etats-Unis éprouvent une grande reconnaissance envers les représentants qui ont accompli une tâche si ardue et fait preuve de tant de patience pour résoudre les problèmes soulevés par la disparition de M. Hammarskjöld. Et à mon cher ami et collègue le nouveau Secrétaire général, je voudrais dire un mot de plus. Il est écrit dans la Bible: "A celui qui a beaucoup reçu, il sera beaucoup demandé." Il n'est pas douteux que des tâches énormes vous attendent, mais il est encore moins douteux que vous saurez les remplir. Que Dieu vous aide.

40. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique exprime sa satisfaction de la décision prise

unanimement par l'Assemblée générale, sur la recommandation du Conseil de sécurité, de nommer l'ambassadeur U Thant, personnalité politique et sociale marquante de l'Union birmane — état pacifique et neutraliste de l'Asie — au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies pour une période expirant le 10 avril 1963.

41. Les délégations des Etats représentés à l'Assemblée générale savent que la décision de nommer l'ambassadeur U Thant au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies est le fruit de fréquentes consultations entre différentes délégations.

42. La délégation soviétique, dont les efforts ont invariablement tendu, au cours de ces consultations, à aboutir à un accord acceptable par toutes les parties intéressées, se félicite sincèrement que cet accord soit maintenant réalisé.

43. L'attitude de l'Union soviétique dans la question de la direction du principal organe exécutif de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétariat, a été exposée d'une façon claire et complète par le Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Khrouchtchev, au cours de la quinzième session de l'Assemblée générale [869ème séance] et par M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, au cours de la présente session [1016ème séance]. Nous avons la conviction profonde que cette attitude, inspirée par les profonds changements survenus ces derniers temps dans la situation internationale et le rapport des forces mondiales, laisse prévoir une solution équitable et sur une base permanente de la question de la direction du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

44. Cependant, étant donné qu'il était dès maintenant indispensable d'assurer au plus vite la direction du fonctionnement du Secrétariat, l'Union soviétique a consenti à une solution provisoire de ce problème.

45. Nous tenons à indiquer à ce propos que le caractère provisoire de cette décision ne rend la tâche de l'ambassadeur U Thant comme Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies ni plus facile ni moins lourde de responsabilités. Il lui appartient d'assurer la direction de l'organe exécutif de l'Organisation des Nations Unies dans le plein exercice des fonctions que la Charte confie au plus haut fonctionnaire de l'Organisation.

46. La délégation soviétique est convaincue que l'ambassadeur U Thant, dont la sagesse, les capacités et l'expérience politique sont bien connues, saura s'acquitter avec succès des tâches importantes qui l'attendent.

47. La déclaration que vient de faire ici devant l'Assemblée générale l'ambassadeur U Thant nous autorise à espérer qu'avec sa nomination, et la nomination par l'ambassadeur U Thant du groupe de ses principaux conseillers, une véritable coopération internationale sera assurée dans les services de l'Organisation des Nations Unies, que des mesures concrètes seront prises afin d'éliminer ce qu'il y avait d'unilatéral dans l'activité de l'organe exécutif de l'Organisation des Nations Unies, d'exclure la possibilité pour le Secrétariat de défendre les intérêts d'un groupe quelconque d'Etats, de supprimer toute discrimination à l'égard de tels ou tels Etats, et d'assurer une répartition géographique équitable du personnel du Secrétariat, comme le prévoit la Charte des Nations Unies.

48. Nous voulons croire que dès maintenant la situation s'améliorera au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, cela dans l'intérêt de tous les Etats et de l'Organisation des Nations Unies tout entière.

49. Au nom du Gouvernement soviétique, je tiens à exprimer à l'ambassadeur U Thant, Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, nos vœux de succès dans son action, dans l'accomplissement des importantes tâches qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies.

50. Qu'il me soit permis d'exprimer à l'ambassadeur U Thant l'espoir que toutes ses activités au poste où il vient d'être porté par décision unanime de l'Assemblée générale, sur la recommandation du Conseil de sécurité, contribuera à renforcer la paix universelle et à développer la coopération internationale.

51. M. JHA (Inde) [traduit de l'anglais]: Au nom des délégations du Japon et du Népal, qui m'ont prié d'être leur interprète, et au nom de la délégation de l'Inde, je tiens à présenter à notre nouveau Secrétaire général, l'ambassadeur U Thant, nos félicitations chaleureuses et les plus sincères à l'occasion de son élection aux hautes fonctions de chef de l'administration et des services exécutifs de l'Organisation des Nations Unies.

52. Nous sommes heureux qu'après plusieurs semaines de négociations et de consultations l'Assemblée vienne de prendre la décision de nommer un Secrétaire général. Ainsi se trouve comblé le vide qu'avait laissé au sein de notre organisation la disparition tragique de M. Dag Hammarskjöld. Nous sommes heureux que ce vide soit maintenant comblé et que l'Organisation, qui, au cours des dernières semaines, a dû faire face à une crise sérieuse et n'avait pas de chef administratif, ait maintenant un Secrétaire général pour guider le Secrétariat et diriger les services administratifs et exécutifs, et pour mettre en œuvre les décisions du Conseil de sécurité et des autres organes des Nations Unies.

53. Le retard apporté à la nomination du Secrétaire général était déplorable, ne serait-ce qu'en raison du fait que les Nations Unies se trouvent actuellement engagées dans des opérations particulièrement complexes et de grande ampleur et que les Nations Unies elles-mêmes ont à faire face à de délicates et difficiles questions qui mettent en cause la guerre et la paix. Ces circonstances exigent que l'Organisation des Nations Unies ait un maximum d'efficacité. La nomination de l'ambassadeur U Thant au poste de Secrétaire général est une garantie de cette efficacité.

54. Nous ne nous lassons pas de répéter que nous sommes heureux que ce soit U Thant qui ait eu le grand honneur d'être élu aux hautes fonctions de Secrétaire général. Il a pris part aux travaux des Nations Unies depuis de nombreuses années. Il compte beaucoup d'amis de longue date parmi les membres des délégations ici présents. Au cours de ces années, U Thant a fait preuve d'un rare dévouement à la cause des Nations Unies, à ses idéaux et à ses buts. Ceux d'entre nous qui ont eu le plaisir et l'honneur de travailler en collaboration avec lui ont été particulièrement frappés par sa modestie, sa grande compétence et son objectivité extrême, associée à une égalité d'humeur parfaite, et j'ajouterai même à une constante bonne humeur devant les difficultés les plus grandes et les plus angoissantes. Nous avons eu à maintes occasions des preuves de son habileté diplomatique dans les négociations. Dans toute la tâche qu'il a accomplie

au sein de notre organisation, U Thant a apporté la sagesse et la culture de son pays, héritier d'une civilisation connue pour sa grandeur et son ancienneté. Or des liens séculaires d'ordre culturel et religieux et une communauté d'idéal nous unissent à ce pays. Nous sommes certains que U Thant saura s'acquitter des hautes fonctions de Secrétaire général avec dignité et compétence, avec honneur et impartialité.

55. Nous nous réjouissons aussi du fait que le nouveau Secrétaire général vient d'un pays d'Asie, voisin et ami du nôtre, auquel, je le répète, nous sommes liés par des traditions de culture et de civilisation.

56. Nous éprouvons une vraie fierté — que nous partageons avec la Birmanie — à la pensée que c'est à la Birmanie que nous devons d'avoir trouvé une solution au problème difficile que posait le choix d'un Secrétaire général accepté par tous. Nous avons découvert en la personne de U Thant l'élément clef qui a permis de résoudre le grave conflit auquel nous assistions depuis plusieurs semaines. Mon pays et ma délégation s'engagent à donner au nouveau Secrétaire général ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies tout leur appui et toute leur coopération.

57. La manière dont a été choisi et élu notre nouveau Secrétaire général est pour nous une source de grande satisfaction. Nous savons tous dans quelle profonde crise notre organisation se trouvait plongée il y a quelques semaines. Les positions divergentes paraissent alors inconciliables. Dans divers cercles, des propositions ont été avancées pour régler ce problème d'une manière qui n'aurait guère été satisfaisante, c'est le moins qu'on en puisse dire. Néanmoins de plus sages avis l'ont emporté. Des négociations ont été entreprises et, après de patients et durs travaux auxquels les délégations des Etats-Unis et de l'Union soviétique ont pris la part la plus active — en vérité, nous leur devons une grande reconnaissance, et plus particulièrement à M. Stevenson et M. Zorine —, le problème a été résolu. Comme le chef de ma délégation l'a déclaré à cette tribune il y a quelques semaines, c'était la seule manière de résoudre un problème de cette nature; un Secrétaire général ne pouvait être nommé sans le consentement des grandes puissances, sans la recommandation du Conseil de sécurité et sans l'accord de tous les membres de l'Assemblée.

58. Nous avons donc vraiment un motif de nous réjouir et, je puis le dire, une cause de grand optimisme pour l'avenir, dans le fait que des négociations ont été entreprises, poursuivies avec ténacité et menées à bonne fin. Non seulement la nomination de U Thant comme Secrétaire général a reçu l'appui des grandes puissances, non seulement cette nomination a obtenu la recommandation du Conseil de sécurité, mais, comme le vote vient de le démontrer, elle traduit un choix unanime de la part de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est surtout cet aspect de la question qui nous réjouit spécialement et qui nous donne confiance en l'avenir de l'Organisation. Une telle méthode pourrait en effet être employée et appliquée dans d'autres cas, lorsqu'il s'agit de résoudre d'autres crises ou d'autres conflits tant au sein de l'Organisation qu'en dehors de cette institution. Il n'existe en effet pas d'autre méthode. Nous devons avoir des entretiens, nous devons négocier. Les problèmes de guerre et de paix qui se posent à l'Organisation des Nations Unies, et en fait à l'humanité tout entière, n'admettent pas d'autre solution; seule la méthode qui a été suivie dans le cas présent

peut être appliquée lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes dont je viens de parler. Nous espérons que les grandes puissances, qui ont ainsi manifesté leur sagesse et leur sens de la conciliation, sauront également faire preuve de ces qualités dans d'autres circonstances.

59. Nous nous félicitons de voir l'autorité du Secrétaire général totalement maintenue. La position et l'autorité qui lui sont attribuées par la Charte n'ont pas été amoindries.

60. L'heure n'est pas venue de présenter des observations sur la première déclaration que vient de faire U Thant en sa qualité de Secrétaire général. En effet, il n'a pas encore fourni des détails précis. Nous sommes néanmoins persuadés que les dispositions qui ont été arrêtées seront dans l'intérêt de l'Organisation et permettront au Secrétaire général d'exercer ses fonctions avec succès.

61. Une fois encore, au nom de mon gouvernement, de ma délégation et des délégations du Japon et du Népal, qui m'ont demandé d'être leur interprète, je tiens à adresser à U Thant nos plus chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux et à lui promettre toute notre coopération.

62. M. BERARD (France): La délégation française s'est félicitée de l'accord intervenu entre les membres du Conseil de sécurité et qui a permis à celui-ci de recommander à l'Assemblée générale, par un vote unanime, le choix de S. E. U Thant pour la succession du regretté Dag Hammarskjöld. Ma délégation se réjouit que l'Assemblée vienne à son tour de se prononcer par un vote aussi frappant et aussi élogieux. Il est d'ailleurs digne de remarque que les difficultés qui ont pu retarder l'élection du nouveau Secrétaire général portaient avant tout sur les modalités de sa désignation, sur la définition de son mandat et sur ses relations avec ses collaborateurs. Très rapidement un accord s'était fait sur le nom de U Thant et, je voudrais le souligner, c'est là, comme le vote qui vient d'intervenir, un signe particulièrement encourageant pour l'avenir.

63. Le nouveau Secrétaire général, qui prend ainsi ses fonctions sous les auspices les plus favorables, est apprécié de toutes les délégations qui ont eu l'occasion d'être en rapport avec lui. Mes prédécesseurs et moi-même avons toujours entretenu avec U Thant les relations les plus cordiales. Sa culture, sa courtoisie, son expérience des questions internationales le désignaient tout particulièrement au choix de notre assemblée. Nous admirons son intelligence, sa loyauté, son esprit de justice. Nous ne doutons pas que sa sagesse et sa modération, qui sont reconnues par tous, feront de lui un Secrétaire général particulièrement capable à la tête de notre organisation. Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères et les plus amicales.

64. M. SHUKAIRY (Arabie Saoudite) [traduit de l'anglais]: Nous vivons un moment mémorable de l'histoire des Nations Unies et nous avons vraiment tout lieu de nous en réjouir. Nous avons finalement trouvé un Secrétaire général. Je prends la parole à cette tribune pour adresser au nom de toutes les délégations arabes nos très sincères félicitations à notre distingué collègue, U. Thant.

65. Le long délai qui a retardé cette nomination d'un Secrétaire général n'était pas dû, nous sommes heureux de le dire, à une divergence de vues sur la personne de U Thant. Il était dû à la complexité du

problème et aux espérances et aspirations qui planent sur ces hautes fonctions dans les circonstances troublées que le monde traverse actuellement. Toutefois, les moments d'échauffement et d'incertitude qu'ont connus les débats sont maintenant passés et nous nous félicitons de voir notre cher ami et distingué collègue élu Secrétaire général non seulement à l'unanimité, mais par acclamation.

66. Je n'ai pas besoin de rappeler les talents de U Thant, son intégrité et son impartialité. Point n'est besoin de le présenter aux Membres de l'Organisation des Nations Unies. Chacun connaît ses talents et son courage. Chaque fois qu'il s'est agi de lutter pour la paix, la liberté et la justice, U Thant était au combat. C'est de ces principes et de ces idées qu'il s'est pénétré et c'est en raison de ces principes et de ces idées qu'il s'est distingué au sein du groupe africano-asiatique. Nous sommes particulièrement fiers et heureux que le choix se soit finalement porté sur un éminent diplomate du groupe africano-asiatique. Non que nous voulions faire des Nations Unies une organisation africano-asiatique, mais simplement parce que l'existence nationale des peuples d'Afrique et d'Asie est le reflet, l'expression et l'incarnation même de la Charte des Nations Unies et des principes élevés qui y sont consacrés. Nous sommes fiers que le choix se soit porté sur un membre éminent de notre groupe; mais je puis donner au Président et à mes collègues les représentants ici présents, je puis donner à la communauté internationale l'assurance que U Thant sera impartial au plus haut degré humainement possible. A partir de ce moment, il cesse d'être birman, il cesse d'être africano-asiatique. Il ne recevra d'instructions ni de son gouvernement ni du groupe africano-asiatique. Ses instructions viendront de l'Assemblée générale, des organes des Nations Unies. Il n'aura d'autre guide que la Charte des Nations Unies, rien de plus, rien de moins. Tel est notre espoir, tels sont nos vœux, et c'est pour cette raison, je crois, qu'il a gagné la confiance de l'ensemble des Nations Unies à cette heure critique de la vie internationale. Cependant, si je vous assure de son impartialité, je ne puis vous assurer de sa neutralité. Quand la cause des Nations Unies est en jeu, il ne peut y avoir de neutralité. Quand la cause de la souveraineté des peuples est en jeu, il ne peut y avoir de neutralité. Quand la cause de la discrimination raciale est en jeu, il ne peut y avoir de neutralité. Car le Secrétaire général devra être actif, non pas neutre; dynamique, non pas neutre. Il aura pour devoir de donner vie aux résolutions des Nations Unies, à la Charte des Nations Unies.

67. Neutre, le Secrétaire général ne serait qu'un greffier; nous ne voulons pas d'un greffier qui se bornerait à enregistrer et classer les actes de nos délibérations, les comptes rendus de nos débats et nos résolutions. Nous voulons que le Secrétaire général soit à la hauteur de ses responsabilités, à la hauteur des principes de la Charte, de façon à faire des Nations Unies une véritable Organisation, non une institution académique. C'est avec ces espoirs et ces vœux à l'esprit que nous avons élu l'ambassadeur U Thant. Je suis persuadé qu'il répondra à nos vœux et à nos espoirs.

68. M. UNDEN (Suède) [traduit de l'anglais]: Prenant la parole au nom des pays nordiques — le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède —, j'ai le grand plaisir d'adresser nos félicitations sincères et chaleureuses à U Thant, qui vient d'être élu Secrétaire général pour succéder à Dag Hammarskjöld.

69. La nomination d'un Secrétaire général permet à l'Organisation de poursuivre ses travaux conformément à la Charte et sur la base de la Charte. Le nouveau Secrétaire général conserve les mêmes pouvoirs constitutionnels que ses prédécesseurs. Nous sommes persuadés qu'il s'acquittera de ses importantes fonctions avec compétence, clairvoyance et impartialité. Connaissant sa personnalité et ses travaux ici au sein de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes convaincus qu'en sa qualité de Secrétaire général il se considérera et agira comme un fonctionnaire international dévoué aux idéaux et aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

70. M. GEBRE-EGZY (Ethiopie) [traduit de l'anglais]: Au nom de la délégation de l'Ethiopie, je me permets de féliciter S. E. l'ambassadeur U Thant à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, à la suite de la décision prise à l'unanimité par l'Assemblée. Au cours de la discussion générale, nous avons souligné dans notre intervention la nécessité de nommer au poste de Secrétaire général une personnalité originaire de la région africano-asiatique. Ma délégation éprouve un très grand plaisir à voir cette proposition réalisée. Toutefois, ce qui est particulièrement satisfaisant dans l'élection à laquelle nous venons de procéder aujourd'hui, ce n'est pas que la personne choisie soit originaire d'une région géographique particulière, c'est plutôt que nous ayons su choisir l'homme idéal pour exercer les fonctions de Secrétaire général.

71. Nous nous réjouissons à la pensée que le monde est sur le point de bénéficier des services d'un homme extrêmement cultivé, doué d'une patience et d'une tolérance inépuisables, d'un homme qui joint à une grande clarté de pensée une frappante sûreté de jugement et surtout d'un homme dévoué au service de l'humanité. Etant donné l'origine de l'Organisation des Nations Unies, nous estimons qu'elle ne peut être mieux servie que par l'ancien Directeur des Services de presse et de publicité de la Ligue birmane antifasciste pour la liberté des peuples. Ceux qui partagent les idéaux de l'Organisation des Nations Unies sont les mieux à même de la servir.

72. Au nom de la délégation éthiopienne, qu'il me soit permis de féliciter l'Assemblée générale du choix judicieux qu'elle a fait en la personne de U Thant comme Secrétaire général par intérim et de souhaiter à U Thant lui-même un plein succès dans sa tâche nouvelle et exaltante mais redoutable.

73. Enfin, je crois devoir rendre hommage aux hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies qui ont assuré la marche du Secrétariat pendant la période des négociations.

74. Sir Patrick DEAN (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Au nom du Gouvernement du Royaume-Uni, je tiens à adresser nos très sincères et très chaleureuses félicitations à S. E. l'ambassadeur U Thant, à l'occasion de sa nomination par l'Assemblée au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies. La personnalité de U Thant est si bien connue au sein de l'Organisation internationale qu'il n'est guère besoin d'évoquer ses mérites. Chacun de nous les connaît. Sa participation aux travaux de notre organisation remonte à 1952, époque à laquelle il faisait partie de la délégation de son pays à l'Assemblée générale.

75. Par la suite, on le sait, il a été notre collègue en qualité de représentant permanent de la Birmanie auprès de l'Organisation et chef de la délégation de son pays à plusieurs sessions de l'Assemblée. Pendant toute cette période, la délégation du Royaume-Uni a apprécié la sagesse et la modération de ses avis, sa constante loyauté à l'égard des principes élevés de l'Organisation et — de façon plus personnelle — l'homme lui-même, qui nous a fait l'honneur d'être de nos amis.

76. Tous ici, nous sommes bien certains que le poste de Secrétaire général représente une charge extrêmement lourde. Ce n'est pas une tâche facile qui attend U Thant, qui entend suivre les hautes traditions et l'impartialité si fidèlement respectées par son prédécesseur. En cela, je suis certain qu'il peut compter sur l'appui total de toutes les délégations ici présentes. Nous sommes persuadés que U Thant s'acquittera de ses hautes fonctions avec le plus grand talent et le plus grand succès. De ce point de vue, la déclaration que le Secrétaire général a faite immédiatement après son élection est de bon augure. Si je puis me permettre de m'exprimer ainsi, cet exposé clairvoyant, lucide et inspiré de principes élevés est bien caractéristique de l'homme que nous avons choisi.

77. En conclusion, je tiens à adresser de nouveau, au nom du Gouvernement du Royaume-Uni, nos vœux très sincères au Secrétaire général en lui souhaitant tout le succès possible dans la tâche qui l'attend. Connaissant bien U. Thant, nous sommes convaincus qu'il accomplira vraiment cette tâche dans les meilleures conditions et que le grand patrimoine de notre organisation sera en bonnes mains.

78. M. WACHUKU (Nigéria) [traduit de l'anglais]: Au nom de ma délégation, je tiens à féliciter S. E. U Thant à l'occasion de son élection de cet après-midi au poste suprême de Secrétaire général.

79. Je voudrais également saisir l'occasion qui m'est offerte pour féliciter les deux grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, d'avoir su faire abstraction de leurs différends et de leurs divergences de vues à propos de l'Organisation et de l'avenir de l'humanité en général, et, en dépit de toutes les difficultés, d'avoir accepté d'écouter la voix de toutes les délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies qui aspiraient à trouver un successeur au regretté Secrétaire général. Je crois que la décision qui s'est concrétisée dans le vote unanime en faveur du nouveau Secrétaire général confirme ma conviction et celle de ma délégation et de mon pays, selon laquelle l'homme peut, s'il le veut, trouver à tout moment une solution à ses problèmes. Puisque les grandes puissances ont pu se mettre d'accord d'une manière qui nous a donné satisfaction à tous, j'espère sincèrement qu'elles continueront de même à chercher, avec la même diligence et la même patience, à résoudre des problèmes qui nous préoccupent actuellement, afin de rendre moins lourde la tâche du nouveau Secrétaire général. Je dis cela parce que nous attendons du nouveau Secrétaire général qu'il prenne des mesures très fermes, positives et actives pour essayer de résoudre certains des problèmes urgents auxquels il se heurtera inévitablement en ce qui concerne le continent africain. Je pense aux opérations du Congo, à la situation en Angola et aux divers problèmes auxquels le continent africain doit faire face, notamment celui de l'Algérie, et bien d'autres.

80. J'ai écouté attentivement la déclaration du nouveau Secrétaire général. Je tiens à l'assurer que, tant qu'il restera fidèle aux principes de la Charte et orientera ses travaux dans le sens indiqué dans sa déclaration d'aujourd'hui, mon pays lui donnera en toutes choses son entière collaboration et il pourra constater que ma délégation sera toujours prête à lui accorder son aide tant que cela sera possible.

81. Nous sommes heureux aujourd'hui à la pensée qu'un nouveau Secrétaire général a été choisi et que notre grande organisation, qui, au dire de la presse, était plongée dans un nuage de pessimisme, au point que d'aucuns se demandaient même si elle n'était pas en train de chanceler, compte maintenant sur U Thant pour lui donner une vie nouvelle. Nous qui sommes en dehors du Secrétariat ferons tout notre possible pour l'aider en cette période difficile.

82. Je n'ajouterai rien d'autre, sinon que j'ai éprouvé grand plaisir à assister à la cérémonie de l'installation du nouveau Secrétaire général. Je devais rentrer en Nigéria, mais je voulais assister à cette cérémonie et je l'ai patiemment attendue. Je serai peut-être retenu encore ici par une ou deux questions, mais je puis vous assurer qu'après avoir assisté aujourd'hui à cette cérémonie je pourrai retourner à Lagos, certain que l'Organisation des Nations Unies, au lieu de chanceler, comme d'aucuns l'avaient prédit, est sur le point d'être régénérée. Grâce à la douceur, à la patience et à la calme fermeté de caractère de U Thant, nous savons que l'Organisation deviendra plus forte et continuera à se développer et à aller de l'avant.

M. Nosek (Tchécoslovaquie), vice-président, prend la présidence.

83. M. WIRJOPRANOTO (Indonésie) [traduit de l'anglais]: Au nom des délégations de l'Iran, du Cambodge, de la Yougoslavie, de la Thaïlande, du Laos, de l'Afghanistan et au nom de ma propre délégation, j'ai le grand plaisir d'adresser à S. E. U Thant, représentant de la Birmanie, nos sincères félicitations à l'occasion de son élection, à l'unanimité, au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies.

84. C'est une excellente chose qu'un homme aussi éminent ait été élu à ce poste élevé. Les responsabilités qu'il va assumer sont certes très lourdes, mais les qualités qui lui ont déjà valu une si haute estime, la sagesse de son jugement, son intégrité et son dévouement aux principes et aux buts des Nations Unies le désignaient parfaitement pour la tâche redoutable qui va être la sienne.

85. Nous ne doutons pas qu'à la tête du Secrétariat de l'Organisation il saura contribuer largement à maintenir et à favoriser la paix et la sécurité dans le monde, qu'il fera progresser les efforts entrepris par les Nations Unies et favorisera le bien-être de tous les peuples ainsi que la coopération entre toutes les nations.

86. Je tiens à saisir cette occasion pour assurer le Secrétaire général par intérim que la chaleureuse coopération des délégations dont je suis le porte-parole et des gouvernements qu'elles représentent lui est acquise. Nous sommes certains que sous sa direction stimulante l'Organisation des Nations Unies restera le symbole des espoirs et des idéaux les plus nobles de l'humanité tout entière.

87. M. BROOKS (Canada) [traduit de l'anglais]: En cette émouvante occasion, je tiens à présenter à

S. E. U Thant les félicitations de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada pour son élection au poste de Secrétaire général par intérim.

88. On se rappellera que le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada a déclaré dans cette même salle qu'on pourrait trouver, parmi les représentants éminents réunis en cette Assemblée, un homme dont les qualités et l'intégrité répondraient aux conditions exigées pour ces hautes fonctions. U Thant a été choisi parmi nous et les liens d'amitié qui nous lient à lui ainsi que l'habitude des consultations qu'il a acquise doivent lui être, comme à nous-mêmes, d'un grand secours.

89. Dans sa déclaration d'acceptation, marquée par ses qualités d'homme d'Etat, U Thant a défini ce qu'exigeaient de lui les responsabilités solennelles qui viennent de lui être confiées. Les Gouvernements de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada sont persuadés qu'il s'acquittera de sa tâche avec sagesse, habileté et tact, et elles lui promettent leur appui entier durant cette période difficile et éprouvante de l'histoire des Nations Unies.

90. Le choix d'un Secrétaire général par intérim est plus important encore pour les petites puissances que pour les grandes puissances; c'est pourquoi l'unanimité du vote d'aujourd'hui revêt une signification particulière et permet d'augurer favorablement de l'avenir de notre organisation.

91. M. ORTIZ MARTIN (Costa Rica) [traduit de l'espagnol]: Au nom du groupe des pays d'Amérique latine et au nom de ma propre délégation, je tiens à dire l'admiration que nous inspirent les nobles qualités de S. E. U Thant, qualités qui lui ont valu d'être élu au poste international le plus élevé qui soit dans le monde d'aujourd'hui.

92. L'Amérique latine assure le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'elle continuera à lui accorder la coopération qu'elle a toujours fournie à l'Organisation depuis sa création dans les bonnes causes que les Nations Unies ont soutenues. Nous formons des vœux pour le succès du Secrétaire général dans les tâches difficiles qui lui incombent et nous prions Dieu qu'il éclaire la longue route qui s'ouvre devant lui.

93. M. UYS (Afrique du Sud) [traduit de l'anglais]: Au nom du Ministre des affaires étrangères de mon pays, qui malheureusement n'a pas pu assister à la présente séance, et au nom de la délégation de l'Afrique du Sud, je me joins à tous ceux qui ont pris la parole avant moi pour dire combien nous accueillons favorablement la nomination de S. E. U Thant au poste de Secrétaire général par intérim.

94. Nous lui souhaitons le plus grand succès dans la tâche ardue qui va être la sienne. Nous sommes convaincus que, comme son illustre prédécesseur, il s'acquittera courageusement et impartialement de ses fonctions de Secrétaire général.

95. U Thant assume ces lourdes responsabilités en un moment où le monde connaît des difficultés très graves et même lourdes de menaces. Dans le monde entier, des millions d'êtres humains forment des vœux pour le succès de son mandat.

96. M. QUAISON-SACKEY (Ghana) [traduit de l'anglais]: Au nom des délégations de la Guinée, du Mali et du Ghana, je tiens à adresser à notre nouveau Secrétaire général nos félicitations chaleureuses et sincères.

97. Nous avons résisté à la tempête que la mort de Dag Hammarskjöld avait soulevée. Aujourd'hui, nous avons trouvé le salut. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un homme de la région africano-asiatique a été élu pour représenter la plus grande organisation mondiale qui ait jamais été créée pour le maintien de la paix.

98. U Thant, qui occupe maintenant le siège de Secrétaire général, possède toutes les qualités qu'exige le poste de plus haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies. Depuis plus de deux ans, j'ai eu le privilège d'être associé aux activités de U Thant dans diverses entreprises du groupe africano-asiatique, entreprises à l'occasion desquelles il a pris de nombreuses initiatives pour toutes les questions touchant l'Afrique et l'Asie en particulier, et le monde en général. C'est un homme qui peut se trouver exposé aux fluctuations extrêmes de la fortune sans se laisser vaincre par les coups du sort. Il était marqué par la destinée.

99. D'importants problèmes se posent à l'organisation mondiale, parmi lesquels le plus urgent est celui de la crise du Congo. U Thant aura besoin de toute son habileté, de toute sa compétence et de toute sa sérénité pour résoudre ce problème capital qui menace l'efficacité même de notre organisation, mais nous savons qu'il sera à la hauteur de sa tâche.

100. L'élection de U Thant aux hautes fonctions de Secrétaire général est une source de vive satisfaction pour les délégations de la Guinée, du Mali et du Ghana, car il était le premier candidat auquel nous avons pensé et celui dont nous avons avancé la candidature en privé, quelques jours à peine après la mort tragique de M. Hammarskjöld.

101. Nous sommes donc particulièrement fiers de son élection, car il vient d'un Etat Membre appartenant au tiers monde, et cet homme non aligné, comme il l'expliquait lui-même, est et restera impartial sans être neutre. Pourrait-on donner une meilleure raison à son élection ou mieux la justifier? Le connaissant personnellement, je n'ai aucun doute sur la sagesse de la décision que l'Assemblée vient de prendre. Les compétences de U Thant comme son habileté diplomatique sont bien connues et chacun peut témoigner de sa tolérance et de son équilibre affectif. Il est d'ailleurs superflu de lui adresser des félicitations et c'est peut-être nous-mêmes que nous devrions féliciter du choix heureux que nous avons fait et de la sagesse de notre décision.

102. Au nom des délégations de la Guinée, du Mali et du Ghana, je tiens à assurer notre nouveau Secrétaire général de notre appui et de notre coopération totale. Puissent les Nations Unies devenir toujours plus fortes et puisse l'élection de U Thant à l'unanimité ouvrir une ère nouvelle de concorde et de paix.

103. M. COOPER (Libéria) [traduit de l'anglais]: Au nom de la délégation du Libéria, je désire féliciter S. E. U Thant de son élection à l'unanimité au poste de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies. Son élection à ce poste éminent témoigne de la grande estime dont jouit cet homme d'Etat et ce diplomate remarquable. Nous sommes absolument certains que la vaste expérience que U Thant a acquise au cours des années le rend particulièrement apte à remplir avec dignité et efficacité la lourde tâche qu'impose à son titulaire le poste de Secrétaire général de l'Organisation des

Nations Unies. Certes, les nombreux problèmes qui se posent à l'Organisation rendent la tâche de U Thant difficile, fastidieuse et lourde, et cette tâche est d'ailleurs l'une des plus ingrates du monde, l'une de celles qui sont particulièrement en butte aux controverses. Si le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est considéré comme le plus haut fonctionnaire de l'Organisation, il ne faut cependant pas oublier qu'il doit satisfaire les désirs de 103 maîtres. Nous savons tous combien il est déjà difficile de servir un seul maître. Il nous est facile d'imaginer les difficultés de U Thant, qui devra en servir 103. Toutefois, nous sommes certains que grâce à sa compétence, à son intégrité et à sa patience U Thant saura surmonter les difficultés de sa tâche. Puisse le Tout-Puissant — que nous le connaissions par l'intermédiaire de Bouddha, du Christ, de Mahomet ou d'autres — continuer à éclairer, à protéger et à inspirer le nouveau Secrétaire général. Une fois de plus, nous le félicitons de son élection et nous lui donnons l'assurance de notre appui sans réserve et notre sincère coopération.

M. Slim (Tunisie) reprend la présidence.

104. Sir Muhammad ZAFRULLA KHAN (Pakistan) [traduit de l'anglais]: J'ai l'honneur de parler au nom du Pakistan et aussi des Philippines, dont la délégation a bien voulu me confier le privilège d'exprimer également ses sentiments en cette occasion.

105. C'est avec soulagement et satisfaction que nous constatons que l'Organisation des Nations Unies est à nouveau dirigée par un chef digne d'elle. Ce sentiment de soulagement et de satisfaction se double d'une grande joie: celle de constater que notre choix s'est porté sur U Thant, pour lequel nous éprouvons une vive affection et qui mérite pleinement, à tous égards, notre estime et notre confiance.

106. En sa personne, l'Asie a donné ce qu'elle avait de mieux pour servir les Nations Unies, mais U Thant n'appartient pas à l'Asie seulement: il appartient à l'humanité. En acceptant les lourdes responsabilités de sa charge, U Thant a agi conformément à son sens profond du devoir et à son grand courage. Nous sommes certains qu'il se révélera à la hauteur de sa tâche et même la dominera. Il sera digne de la confiance que nous lui avons faite et il sera fidèle au serment qu'il a prêté.

107. En félicitant U Thant de son entrée en fonction, nous tenons à l'assurer non seulement de notre plein appui et de notre pleine coopération, mais aussi de nos prières constantes et sincères pour que l'inspiration ainsi que la force continuent à lui être données afin qu'il s'acquitte heureusement de la mission sacrée qu'il a assumée.

108. Il y a lieu aussi de féliciter le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale d'avoir choisi à l'unanimité U Thant comme chef de notre grande organisation. Je pense qu'en pareille occasion il me sera permis d'exprimer aussi mon sentiment personnel de satisfaction devant l'événement dont nous venons d'être les témoins. Sur des centaines de kilomètres, la Birmanie et le Pakistan ont une frontière commune, mais l'élection de U Thant au poste de Secrétaire général est pour moi la cause d'une joie toute spéciale car j'ai eu l'honneur d'être, en Birmanie, ministre de l'éducation, de la santé et des terres, en 1932, et ministre du commerce et des chemins de fer, de 1935 à 1936. C'est d'ailleurs pour me mettre

au service de ce beau pays en qualité de ministre que je m'y suis rendu pour la première fois.

109. J'ai donc motif d'être particulièrement fier de pouvoir féliciter un digne fils de la Birmanie au moment où il prend ses fonctions de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies.

110. M. CARDOSO (Congo [Léopoldville]): Au nom de la délégation du Congo, je tiens à féliciter très chaleureusement Votre Excellence pour sa nomination à un poste de très haute responsabilité. Ma délégation a très vivement ressenti la perte du Secrétaire général Dag Hammarskjöld, qui reste pour nous le héros et le martyr de l'unité nationale congolaise.

111. En ce qui concerne le problème de notre pays, la tâche qui vous attend, Monsieur le Secrétaire général, est immense et exaltante. Nous vous souhaitons plein succès dans la liquidation du colonialisme sur notre territoire, et de pouvoir réaliser l'unité nationale. Nous sommes convaincus que, comme votre prédécesseur, vous combattrez pour la paix dans notre pays et pour la paix dans le monde.

112. Le problème essentiel du désarmement, aussi vital que celui de la liquidation du colonialisme, mobilisera, nous en sommes convaincus, toute votre énergie et votre dévouement. Vous accédez à de très hautes fonctions dans un monde où règne la peur et où l'espoir est réservé. La guerre froide fait rage, mais nous avons maintenant une raison de plus d'espérer en vos qualités personnelles, surtout après la déclaration que vous venez de faire. La paix, je ne vous l'apprends pas, est une chose quotidienne. Elle exigera de votre part des efforts quotidiens car les critiques ne manqueront pas d'être quotidiennes. Ce qui nous donne de l'espoir, c'est la mesure que vous apporterez dans les décisions que vous aurez à prendre quotidiennement.

113. Pour terminer, nous voudrions vous dire que l'avenir de notre pays, le Congo, est entre vos mains.

114. En espérant que, par vos efforts, notre pays et le monde retrouveront l'ordre et la paix, dans l'espoir aussi que, dans la solution de la crise congolaise, notre peuple vous apportera le soutien le plus total afin de faire triompher son unité et sa souveraineté, permettez-moi, au nom de mon pays et de ma délégation, de vous féliciter et de vous souhaiter, Monsieur le Secrétaire général, un plein succès dans vos efforts en vue de faire régner la paix dans le monde.

115. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: Au nom de ma délégation et au nom de la délégation de la Fédération de Malaisie, je désire adresser à S. E. U Thant nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de son élection, à l'unanimité, aux hautes fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Il convient, certes, de féliciter les Nations Unies du choix heureux qu'elles ont fait en se donnant comme Secrétaire général l'ambassadeur U Thant. Sa clarté de vues, l'indépendance de son jugement, son intégrité, ses compétences et son habileté, alliées à une vaste culture et à un art consommé de la diplomatie, sont autant de gages qu'il s'acquittera avec succès des tâches écrasantes que lui imposeront ses fonctions de Secrétaire général.

116. Dans l'exercice de mes fonctions auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai eu l'honneur de travailler avec l'ambassadeur U Thant et de collaborer fructueusement avec lui dans divers domaines, et j'ai eu l'occasion d'apprécier ses rares qualités

d'intelligence, de cœur et de caractère, ainsi que sa modération et son habileté dans les négociations. Je tiens à lui dire, au nom de ma délégation, que nous lui apporterons au sein de l'Organisation des Nations Unies notre concours sincère. En ces temps où l'humanité traverse une crise grave de son histoire et où les Nations Unies ont la lourde responsabilité de la conduire à travers les dangers qui la menacent sur la voie de la paix et du progrès, c'est véritablement la providence qui nous a dicté le choix de l'ambassadeur U Thant.

117. M. COMAY (Israël) [traduit de l'anglais]: L'élection de l'ambassadeur U Thant est l'événement le plus encourageant de la présente session qui, à son début, fut plongée dans une profonde tristesse par la mort tragique de M. Hammarskjold. En ce qui concerne la question du Secrétaire général, mon gouvernement et ma délégation ont pris dès le début une nette position de principe qui a été réaffirmée tant en public qu'au cours de conversations avec d'autres délégations. Nous avons toujours fermement préconisé un Secrétaire général unique et indépendant, élu selon une procédure constitutionnelle, consultant à sa volonté ses conseillers et ses adjoints, qui devaient être des fonctionnaires internationaux qualifiés, responsables en premier lieu devant l'Organisation. L'élection d'un Secrétaire général par intérim conformément à ces principes a donc fait naître en nous de nouveaux espoirs pour l'avenir de l'Organisation.

118. Pourtant, un Secrétaire général n'est pas seulement une institution; c'est aussi un être humain. Rien ne pouvait nous donner plus de satisfaction que de voir ce poste confié à un homme jouissant d'une aussi haute estime, doué d'une intégrité irréprochable, réputé pour son courage et sa grande intelligence, qualités qu'il allie à une grande modestie et à une sagesse tranquille, dues dans une large mesure à l'humanisme et à la spiritualité de la religion qui est la sienne. Cet homme assume des tâches qui comptent parmi les plus écrasantes et les plus complexes qui soient et seul un esprit de dévouement à la cause de l'humanité peut inciter quelqu'un à accepter ces épreuves, ou convaincre un gouvernement de renoncer aux services d'un représentant aussi précieux. La confiance que nous lui accordons est renforcée par les liens d'amitié et de coopération qui unissent Israël, petit pays de l'ouest de l'Asie, à la Birmanie, pays frère de l'Asie du Sud-Est.

119. Nous adressons à notre nouveau Secrétaire général nos chaleureuses félicitations à l'occasion de son élection et nous lui donnons l'assurance que notre coopération lui est acquise à chaque instant sur la voie qui s'ouvre devant lui.

120. M. BITSIOS (Grèce): Au nom des délégations de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal, de la Turquie et de la Grèce, j'ai le privilège de saluer avec une grande joie l'accord général qui s'est fait sur votre personne, Monsieur le Secrétaire général, pour succéder à Dag Hammarskjold, votre éminent prédécesseur, et vous prier d'accepter nos plus vives et chaleureuses félicitations. Par votre personnalité, par votre pondération, par votre objectivité et l'expérience approfondie que vous avez de l'Organisation des Nations Unies, vous offrez les plus sûres garanties de succès, et votre succès est intimement lié avec les destinées de cette organisation et avec sa mission pour la paix du monde, à laquelle nous aspirons tous.

121. Nous souhaitons de tout cœur que de telles qualités puissent être utiles aux Etats Membres dans leur volonté de dissiper l'angoisse qui plane sur le monde en ce moment tragique où Votre Excellence est appelée à prendre possession de ses hautes fonctions.

122. Les délégations au nom desquelles j'ai l'honneur de parler, conscientes de la gravité du moment et de la lourde responsabilité que vous assumez à partir d'aujourd'hui, vous souhaitent, Monsieur le Secrétaire général, le succès le plus complet.

123. M. MARTINO (Italie) [traduit de l'anglais]: La délégation de l'Italie se félicite de l'élection de S. E. U Thant, ambassadeur de Birmanie, qui, en qualité de Secrétaire général par intérim, dirigera les travaux du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Je suis heureux de lui présenter nos vœux les plus cordiaux pour le succès de sa lourde et délicate tâche.

124. La carrière de S. E. U Thant, sa réputation, ses dons de diplomate ainsi que ses qualités intellectuelles expliquent l'estime générale dont il jouit et le désignent le mieux pour occuper le poste de Secrétaire général par intérim.

125. Nous sommes particulièrement heureux que U Thant ait été élu à l'unanimité et nous pensons que cette circonstance est de bon augure pour la coopération future entre les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Il est encourageant également que cette élection se soit déroulée conformément aux règles en vigueur à l'Organisation, ce qui confère au nouveau chef du Secrétariat toutes les attributions et toutes les responsabilités prévues dans la Charte.

126. M. N'THEPE (Cameroun): Le groupe de l'Union africaine et malgache, composé de la République du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo (Brazzaville), de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Gabon, de la Haute-Volta, de Madagascar, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad, groupe au nom duquel j'ai l'honneur de parler, se joint aux délégations qui m'ont précédé pour présenter à S. E. U Thant ses félicitations les plus sincères à l'occasion de son élection comme Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies.

127. Après la tempête, le beau temps. Après les nuages qui ont assombri les journées de l'Organisation des Nations Unies à la suite de la mort tragique du regretté Dag Hammarskjold, voilà que le soleil apparaît. Le groupe de l'Union africaine et malgache, après avoir écouté la déclaration de S. E. U Thant, se réjouit du choix qui a été fait et félicite les membres permanents du Conseil de sécurité de l'unanimité qui s'est faite autour de la personnalité dont nous connaissons les qualités et la modestie. Puisse cette même unanimité se faire autour des grands problèmes du jour pour la paix et l'avenir de l'humanité, car elle contribuera à faciliter la tâche de notre Secrétaire général et à rehausser le prestige de notre organisation.

128. Le groupe de l'Union africaine et malgache, par ma voix, tient à assurer S. E. U Thant de toute sa collaboration pour le succès de la paix et pour la survie de l'Organisation.

129. Excellence, votre tâche ne sera pas aisée, mais que Dieu vous guide; tous nos vœux vous accompagnent.

130. U ON SEIN (Birmanie) [traduit de l'anglais]: U Thant ayant été jusqu'à maintenant l'un des nôtres, il ne conviendrait pas que la délégation birmane s'associât aux félicitations et aux éloges qui lui ont été adressés si généreusement et si aimablement par les autres délégations, et nous nous bornerons à dire de lui simplement ceci: U Thant nous est très cher.

131. Toutefois, la délégation birmane tient à saisir cette occasion pour exprimer ses remerciements à tous les membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale pour leur accord unanime à l'occasion de la nomination de U Thant aux hautes fonctions

de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies. Nous interprétons cette décision comme un grand hommage à la Birmanie, notre pays. Celui-ci a toujours poursuivi une politique que nous qualifions de politique de neutralité bienveillante, fondée sur l'amitié et la bonne volonté à l'égard de toutes les nations du monde. Le gouvernement et le peuple de la Birmanie sont particulièrement heureux qu'un de leurs concitoyens ait été choisi comme chef suprême de la grande organisation universelle.

La séance est levée à 17 h 45.